

LETTRE D'INFORMATION N°1

Février 2012



ASSOCIATION DES QUARTIERS DE SAINT PAUL, FUMERATES – GARDETTES, ET DE SES AMIS

Association déclarée à la sous préfecture de Grasse

sous le numéro W061002852

Siège social : 2224, chemin des fumerates – 06570 Saint Paul de Vence

Contact : 06 23 17 39 90 / association@issagarre.com

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Notre mission :

- Protéger, améliorer et sécuriser le cadre de vie des riverains des quartiers de Saint Paul de Vence
- Participer au développement et au rayonnement de l'image de Saint Paul de Vence
- Etre médiateur entre l'administration communale et les membres de l'Association
- Créer des liens avec les différents quartiers, développer l'entraide et la solidarité entre les Saint Paulois
- Consultation et analyse des budgets présents et futurs sur l'affectation des dépenses municipales



Dossiers requérant une réponse urgente avec action municipale :

Dans la perspective de la préparation du budget municipale de 2012 :

- Allocation des ressources dévolues aux travaux de voirie, assainissement et aménagement du quartier Evolution des budgets nous concernant
- Présence surprenante d'une Décharge, chemin des Fumerates, sur un terrain sis dans une zone boisée et classée ; avec passage fréquents de camions de 19 tonnes, détériorant le chemin et rendant dangereuse son utilisation pour les riverains
- Sécurisation des abords de la voirie boisée dangereuse car non entretenue
- Vente de la villa des oliviers via un protocole de cession opaque



Mieux vivre à Saint Paul de Vence

- Création d'un site interactif pour les membres de l'association en vue de partager les informations relatives aux évènements et problèmes éventuels du quartier
- Echanges d'informations pratiques, vigilance en cas d'absence signalée aux membres de l'association
- Suggestion de prestataires de services (jardinage, entretien, petits travaux) ayant donné satisfaction et validés préalablement par un ou plusieurs membres via le forum

- Organisation prévue d'une fête du quartier dont la date sera communiquée dans un prochain bulletin
- Volonté de participer au comité des fêtes de St Paul de Vence
- Proposer des projets à la politique culturelle actuelle peu visible d'une commune telle que St Paul de Vence
- Demander à la mairie la création d'un lieu de rencontre des associations ainsi que pour les jeunes Saint Paulois

Bulletin d'adhésion

Membre actif : 20 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Contacter le bureau par Mail : association@issagarre.com
Christophe au 0623173990 ou Brigitte au 0611581902

Uneasy with French language?

Please call Yves at 06 26 93 32 72; you are welcome to join us.